

**CENTRE
NATIONAL
DES ARTS
PLASTIQUES**

UNE

COLLECTION

EN MOUVEMENT



SOMMAIRE

UNE COLLECTION EN MOUVEMENT PAGE 3

DEUX SIÈCLES D'ENGAGEMENT AUPRÈS DES ARTISTES VIVANTS PAGE 4

LA COLLECTION CONTEMPORAINE PAGE 6

Arts plastiques

Photographies

Audiovisuel, vidéo et nouveaux médias

Arts décoratifs et design

Œuvres issues de la commande publique

DE L'ACQUISITION À LA DIFFUSION DES ŒUVRES PAGE 12

Enrichir la collection nationale

Diffuser et promouvoir l'art contemporain

Accompagner la diffusion des œuvres

Favoriser la recherche et la connaissance

Conserver et restaurer

INFORMATIONS PRATIQUES PAGE 19

Rédactrice : Véronique Bouruet-Aubertot
Relectrice : Sara Paubel
Design graphique : Studio Plastac
Papier : Symbol Tatami White – Fedrigoni
Typographies : Drescher Grotesk, Minion Pro
Impression : Frazier



UNE COLLECTION EN MOUVEMENT



Yto Barrada, *Ferry Boat Tanger-Algesiras*, 2000.

De la série : *Le détroit, notes sur un pays inutile*. FNAC 01-080 © Yto Barrada/CNAP

Soutenir la création artistique, promouvoir l'art contemporain, constituer le patrimoine de demain : avec ses missions fortes en ligne de mire, la collection gérée par le Centre national des arts plastiques s'est constituée au fil du temps jusqu'à s'imposer comme un ensemble phare. Désignée sous l'appellation générique de fonds national d'art contemporain, elle se distingue tant par sa qualité que par sa richesse (95 000 œuvres). Singulière par son histoire qui remonte à la Révolution, la collection l'est aussi par son mode d'enrichissement, avec l'acquisition d'œuvres à des artistes vivants, et par son mode de diffusion. Collection sans mur, elle a pour vocation d'enrichir les musées, de décorer les administrations et les bâtiments publics, de prendre place dans l'espace public, tissant un rapport au quotidien avec le public. Mobile, vivante, en circulation, elle intervient au cœur de la vie artistique et culturelle en France comme à l'étranger.

À l'écoute de son temps et des tendances de la création, la collection s'enrichit tous les ans d'acquisitions résolument prospectives qui, incluant la prise de risque, forment son identité. Elle rend compte de la diversité des pratiques, toutes tendances, médiums et nationalités confondus, tel un sismographe de l'art en train de se faire.

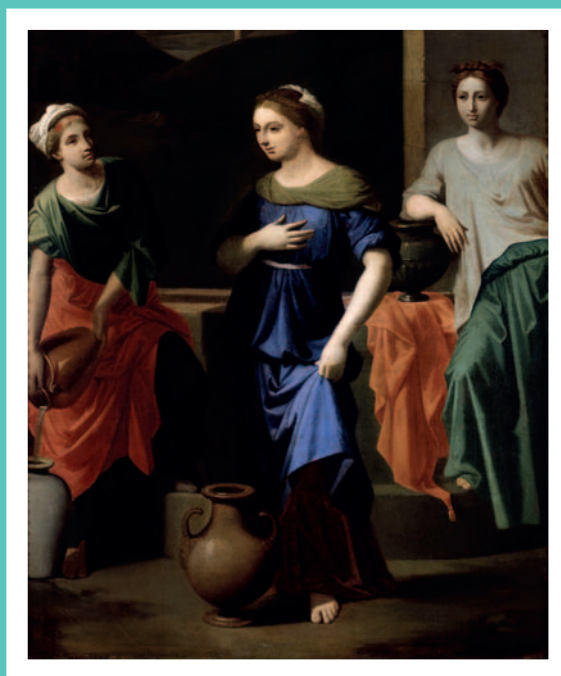
Autour de la collection, le CNAP réunit les experts, suscite la concertation, la réflexion sur les évolutions les plus récentes de l'art d'aujourd'hui. Il soutient la profession par des dispositifs d'aides et de bourses, développe l'édition et la médiation vers les publics. Par toutes ses actions, le Centre national des arts plastiques valorise, transmet, fait connaître et soutient la création actuelle, ouvrant sans cesse de nouveaux horizons.

DEUX SIÈCLES D'ENGAGEMENT AUPRÈS DES ARTISTES VIVANTS

Héritier d'une longue histoire, le Centre national des arts plastiques traduit l'engagement de l'État français envers la création contemporaine. Son origine remonte à la Révolution Française, époque où naît la notion de patrimoine commun et où la République se structure. Dès 1791, la Division des Beaux-Arts, dotée d'un budget propre, est créée avec pour but d'encourager les artistes vivants et de promouvoir un art susceptible d'éduquer les citoyens. Sans cesse réaffirmées et affinées au fil du temps, ces missions prennent déjà la forme d'achats et de commandes. Elles sont assumées par plusieurs bureaux au gré des réorganisations administratives et des rattachements à différents ministères : Bureau des Beaux-Arts en 1800, Bureau de l'encouragement des Arts en 1879, Bureau des Travaux d'art à partir de 1882. Le projet, dès l'origine, n'est pas de constituer une collection muséale mais bien un fonds d'œuvres d'art reflétant la création contemporaine. En 1982, le Centre national des arts plastiques est créé. Il gère aujourd'hui directement, pour le compte de l'État, le fonds national d'art contemporain.

L'ouverture en 1977 du Centre Georges Pompidou, dont le Musée national d'art moderne fait désormais partie intégrante, est l'occasion de réaffirmer la spécificité et les missions de la collection de l'État. De nombreuses œuvres de la période moderne sont transférées au Musée national d'art moderne et la collection prend alors le nom de « fonds national d'art contemporain ».

Écho à la création contemporaine, la collection gérée par le CNAP n'obéit pas à une logique muséale. L'éclectisme, la réactivité aux courants émergents et le caractère prospectif la caractérisent. Sa diffusion s'organise à travers une politique de dépôts et de prêts. Ceux-ci permettent l'enrichissement des musées et des institutions culturelles mais contribuent aussi au décor et à l'ameublement des administrations centrales ou territoriales. Aujourd'hui riche de 95 000 œuvres, le fonds se compose de trois grandes entités : la collection historique, la collection moderne et enfin la collection contemporaine.



Jean Auguste Dominique Ingres, *Eliezer et Rebecca*, vers 1797-1800.
En dépôt au musée des Beaux-Arts de Marseille. FNAC PFH-4210 © CNAP

FOCUS : LA COLLECTION HISTORIQUE

Allant de la fin du XVIII^e à l'aube du XX^e siècle, la collection historique comprend plus de 21 000 œuvres. Les achats effectués à cette époque favorisent nettement les artistes français qui représentent 3 680 des 5 000 artistes collectionnés. La peinture est majoritaire avec plus de 13 000 œuvres, suivie par la sculpture avec 5 500 œuvres environ, puis les arts graphiques avec pas moins de 2 000 œuvres. La collection compte en outre de nombreuses pièces d'arts décoratifs ainsi que des photographies et des relevés d'architecture.

Reflet de son temps, le fonds historique illustre la hiérarchie des arts et des genres établie par l'Académie sous l'Ancien Régime et encore en vigueur au XIX^e siècle. Le Salon et les institutions d'enseignements artistiques parisiennes, la tradition

du Prix de Rome, tout comme la vie artistique française et européenne, occupent encore une place prépondérante qui se reflète de manière naturelle dans la typologie de la collection historique. Trait caractéristique de la politique d'achat au XIX^e siècle, la commande représente plus de 9 500 œuvres, soit près d'un achat sur deux. Une part du fonds historique est directement liée aux portraits officiels des différents chefs d'État et souverains, aux emblèmes et symboles de la République ainsi qu'à la sculpture commémorative dans l'espace public.

À travers ses dépôts et ses prêts, la collection historique a largement nourri la constitution des collections des musées en région, le décor des églises, des bâtiments officiels et des lieux de pouvoir de la puissance publique (préfectures, tribunaux, mairies, hôpitaux, écoles et universités, etc.), tant sur le territoire national que celui des anciennes dépendances françaises.

FOCUS : LA COLLECTION MODERNE

Couvrant la période du tout début du XX^e siècle jusqu'à l'aube des années 1960, la collection moderne réunit près de 34 000 œuvres de plus de 9 000 artistes. Peinture (pas moins de 16 000 œuvres), sculpture (5 000 œuvres), arts graphiques (5 500 dessins et 3 800 estampes) et enfin arts décoratifs (plus de 3 000 œuvres) sont représentés.

Comparativement au XIX^e siècle, l'enrichissement de la collection par la commande (près de 4 000 œuvres) et l'achat en Salon (2 100 œuvres) diminuent très nettement. L'achat direct aux artistes et surtout l'acquisition auprès des galeries, principalement à Paris, s'imposent progressivement, attestant d'une nouvelle sociologie du marché de l'art et de l'apparition de nouveaux acteurs au sein de celui-ci.



Tarsila, *A Cuca*, vers février 1924.
En dépôt au musée des Beaux-Arts de Grenoble.
FNAC 9459 © D.R./CNAP/photo : Y. Chenot, Paris



Brett Whiteley, *Summer Field Painting*, 1962.
FNAC 29522 © D.R./CNAP/photo : Y. Chenot, Paris

Au cours des années 1920-1930, l'État se montre particulièrement attentif au développement des différents courants stylistiques qui marquent les débats artistiques de cette période (Art déco, Retour à l'ordre, peinture et sculpture dites coloniales, par exemple). De nombreux achats et commandes se font sous le Front populaire mais aussi à l'occasion de l'Exposition internationale de 1937. L'avant-garde européenne s'illustre avec des œuvres de la Nouvelle Objectivité allemande (deux œuvres de Max Beckmann sont acquises en 1931 et 1932) et de l'avant-garde russe (deux peintures de Vassili Kandinsky datant de 1936). L'État participe aussi par ses achats et ses commandes au profond renouveau de l'art religieux dans le cadre des Chantiers du cardinal dans l'Entre-deux-guerres,



Pierre Bonnard, *Coin de table*, vers 1935.
En dépôt à l'Ambassade de France à Washington.
FNAC 21037 © Adagp, Paris/CNAP/photo : Y. Chenot, Paris.

mouvement qui se poursuivra avec les nouveaux ateliers d'art sacré des années 1950-1960. La collection est également le témoin des grands événements culturels et politiques fondateurs du XX^e siècle comme en témoignent par exemple les œuvres liées à la Guerre de 1914-1918.

Les artistes de la Nouvelle École de Paris sont représentés avec des œuvres phares comme *La partie d'Échecs* de Maria-Elena Vieira da Silva qui rejoint le fonds en 1943, ou *Coqs combattant* d'Alfred Manessier, tableau acheté en 1944. Durant cette période de l'après-guerre toujours, un certain nombre d'achats rétrospectifs sont effectués : il en est ainsi du *Pépin Géant* de Hans Arp (1937) ou du *Bal Bullier* de Sonia Delaunay (1913). Engagé auprès des artistes vivants, l'État commande à Henri Matisse la grande gouache découpée, *La Tristesse du Roi*, achevée en 1953. La collection moderne se caractérise également par une ouverture sans précédent aux artistes étrangers actifs ou formés à Paris qui apparaît alors comme un laboratoire des modernités nationale et internationale. En attestent les nombreux achats aux artistes issus des aires culturelles latino-américaines, arabo-musulmanes mais aussi asiatiques.

LA COLLECTION CONTEMPORAINE

Divisée par secteurs (Arts plastiques ; Photographie ; Audiovisuel, vidéo et nouveaux médias ; Arts décoratifs et design), la collection contemporaine embrasse la période allant des années 1960 à nos jours et comprend aujourd'hui plus de 48 700 œuvres, dont 40 000 entrées dans la collection depuis 1980.

Attentive aux évolutions artistiques les plus récentes, la collection contemporaine ne cesse de s'accroître chaque année d'acquisitions et de dons. La commande publique, l'autre mode d'enrichissement de la collection, traverse depuis les années 1980

tous les secteurs de la collection. Elle a permis d'instaurer un nouveau dialogue avec l'espace public tout en développant une attention particulière au processus créatif.

Relevant le défi exigeant de tendre un miroir à l'art de son époque, la collection s'attache à rendre compte – sans distinction de genre, de générations et d'origines géographiques – de la diversité des tendances et des pratiques artistiques de la création d'aujourd'hui.



Céleste Boursier-Mougenot, *From Here to Ear*, 1999-2009.
FNAC 10-1068 © Adagp, Paris/CNAP/photo : Frédéric Lanternier

Arts plastiques

Comptant plus de 19 000 œuvres acquises depuis le début des années 1960 et représentant plus de 6 000 artistes, le secteur Arts plastiques embrasse la plus grande variété de supports et de médiums, témoignant de l'évolution permanente des pratiques artistiques. Peintures, sculptures, œuvres graphiques mais aussi installations, environnements, œuvres protocolaires, performances et pièces sonores... : la collection se fait le reflet le plus fidèle de l'art d'aujourd'hui, exprimant toute la diversité de ses expressions.

Si les courants majeurs de la seconde moitié du XX^e siècle (Nouveau Réalisme, Arte Povera, Art conceptuel, Art minimal, Antiforme...) sont bien représentés, l'intensification des acquisitions à partir des années 1980 a permis de suivre l'émergence française et internationale dans un contexte toujours plus global. Les années 80 sont ainsi marquées par une attention particulière au néo expressionnisme : en France avec l'émergence de la Nouvelle Figuration (Richard Combas, Hervé Di Rosa, François Boisron) mais aussi en Allemagne (Jörg Immendorff, Albert Oehlen, Martin Kippenberger, A.R. Penck). La collection s'est aussi intéressée à la Nouvelle Sculpture

anglaise (Tony Cragg, Jean-Luc Vilmouth) ou aux scènes américaines (Hans Haacke, Allan McCollum, Sherrie Levine). Dans les années 1990, la collection fait l'acquisition de nombreux artistes dont les démarches se rattachent au mouvement de l'esthétique relationnelle (Carsten Höller, Rirkrit Tiravanija, Pierre Huyghe, Dominique Gonzalez Foerster, Maurizio Cattelan, Angela Bulloch, Philippe Parreno...)

Aujourd'hui, la collection poursuit son travail prospectif, particulièrement sur la scène nationale, de Mathieu Abonnenc à Camille Henrot, Louise Hervé et Chloé Maillat à Benoît Maire ou Cyprien Gaillard. En parallèle, l'accent est mis sur l'exploration des scènes émergentes : Amérique du Sud avec Carlos Amorales, Abraham Cruzvillegas ou Bernardo Ortiz, Afrique noire avec Meschac Gaba ou Pascale Marthine Tayou, Europe de l'est avec Damir Ocko ou Zbynek Baladran. La collection s'est aussi largement ouverte aux œuvres performatives et sonores (Dominique Blais, Céleste Boursier-Mougenot, Dora Garcia, Roman Ondak ou Tino Sehgal) traduisant une approche transdisciplinaire flirtant avec la musique, le théâtre ou la danse.



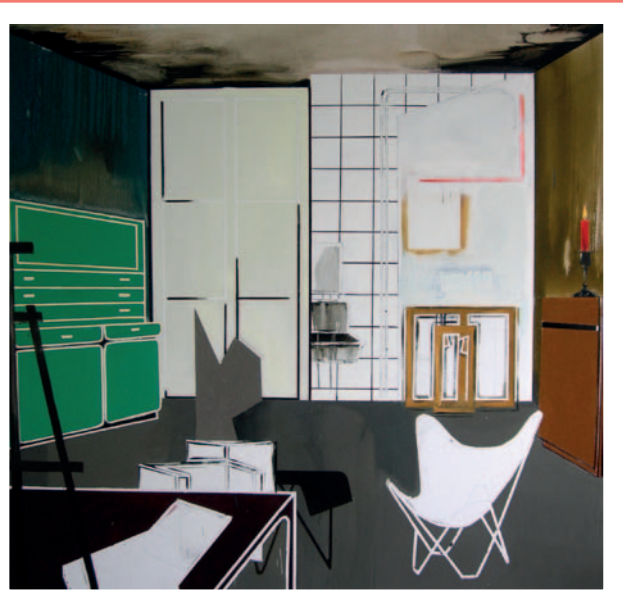
Albert Oehlen, *Solo for Spectrum*, 2001.
 FNAC 01-223 © Albert Oehlen/CNAP/photo : Galerie Nathalie Obadia



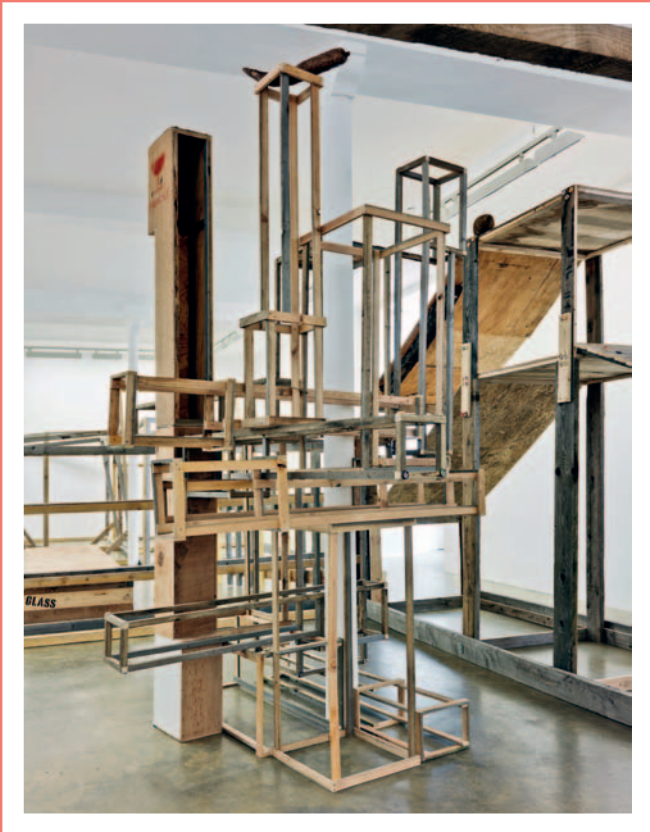
Maurizio Cattelan, *Sans titre*, 1997.
 En dépôt au musée des Beaux-Arts de Nantes.
 FNAC 980395 © Courtesy Maurizio Cattelan et Galerie Perrotin, Paris/CNAP



Dora Garcia, *Steal this Book*, 2009.
 FNAC 10-859 © Dora Garcia/CNAP/photo : Blaise Adilon



Farah Atassi, *Studio*, 2009.
 FNAC 10-083 © Farah Atassi/CNAP



Abraham Cruzvillegas, *Autoconstruction*, 2010.
 FNAC 2011-486 © D.R./CNAP

Photographies Audiovisuel, vidéo et nouveaux médias

Travaillées par des problématiques de plus en plus convergentes depuis les années 1990, les œuvres photographiques et sur support film, vidéo ou multimédia sont aujourd'hui régies, pour ce qui est des acquisitions, par une seule et même commission :

PHOTOGRAPHIES

Comptant aujourd'hui plus de 12 000 images, la collection de photographies est dotée d'un socle historique représentatif des principaux courants des années 1950 aux années 1970. Il se concentre sur la photographie humaniste française, le néo-réalisme italien et le reportage d'auteur. Il comprend de remarquables ensembles de photographes essentiels pour cette période parmi lesquels Édouard Boubat, Robert Doisneau, William Klein ou Maurice Tabard. La commission d'acquisition de photographies ayant été créée en 1981, le CNAP va enregistrer avec attention l'essor exceptionnel de la photographie comme médium privilégié des artistes. La scène contemporaine française, dans toutes ses composantes, constitue un axe fort. De l'autobiographie à la réflexion ontologique sur le médium, de Sophie Calle à Patrick Tosani, Jean-Marc Bustamante, Sophie Ristelhueber, Jean-Luc Moulène, Bruno Serralongue, Valérie Jouve, Vincent J. Stoker ou Claire Tenu,

la commission Images. Pour autant, les œuvres photographiques d'une part, et les œuvres filmiques, vidéos et multimédia d'autre part, continuent d'appartenir à deux secteurs distincts de la collection.

les différentes générations d'artistes inscrivant pleinement la photographie au cœur des enjeux majeurs de la création contemporaine sont présentes. Un corpus important s'attache aux stratégies et protocoles documentaires. L'école allemande avec des figures majeures comme Bernd et Hilla Becher, l'école de Düsseldorf, d'Andreas Gursky à Candida Höfer, mais aussi Wolfgang Tillmans ou Katharina Bosse, sont particulièrement bien représentées. La question de l'archive et des nouveaux iconographes apparaît avec les œuvres de Henry Bond ou Pierre Leguillon. Une attention particulière est portée aux nouveaux langages documentaires avec Michael Ackerman, Jim Goldberg ou le sud-africain Guy Tillim. La diversité d'expression se traduit également avec l'ukrainien Boris Mikhaïlov, la russe Olga Chernycheva, la finlandaise Elina Brotherus, le chinois Jian Jiang ou la suisse Annelies Strba, achevant d'affirmer la dimension véritablement internationale de la collection.



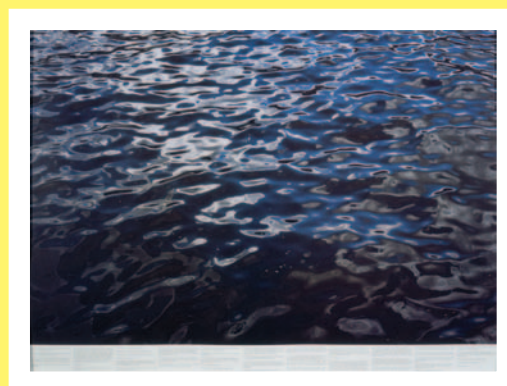
Santu Mofokeng, *Orlando East, Soweto*, 2002.
FNAC 05-608 © D.R./CNAP



Nan Goldin, *Cookie laughing, N.Y.C.* 1985, 1985.
FNAC 92463 © Nan Goldin/CNAP



Jean-Luc Mylayne, *Sans titre n°41*, mai 1986.
FNAC 89375 © Jean-Luc Mylayne/CNAP



Roni Horn, *Still Water (The River Thames for Example)*, 1997-1999.
FNAC 2000-152 (1 à 3) © Roni Horn/CNAP

AUDIOVISUEL, VIDÉO ET NOUVEAUX MÉDIAS

Plus de 600 œuvres filmiques, vidéos ou multimédia font dialoguer au sein de la collection des artistes confirmés tels que Gary Hill, Bill Viola, Antoni Muntadas, Thierry Kuntzel ou Gordon Matta-Clark avec la jeune génération, de Cyprien Gaillard à Laetitia Bénat, Franck Scurti ou Rineke Dijkstra. Différentes thématiques et préoccupations esthétiques se dégagent, représentatives des courants qui traversent la création contemporaine : « Les micro-fictions du moi », « Rhétoriques des images » et « Cinéma/cinéma ». « Les micro-fictions du moi » réunit les artistes prenant l'autobiographie comme sujet de leurs œuvres vidéo et transformant le territoire du quotidien en un objet de petites fictions. « Rhétoriques des images » rassemble ceux qui, confrontés à l'univers des médias, ont fait de la vidéo le lieu même de l'analyse des images médiatiques et du langage qu'elles véhiculent. Enfin, « Cinéma/cinéma » rappelle l'importance de la référence au cinéma et aux langages cinématographiques.

Achetée systématiquement dès 1972 et tout au long des années 1980, la vidéo fait une entrée massive dans la collection dans les années 1990. De très nombreuses œuvres sont achetées à des artistes tels que Michael Joo, Joachim Koester, Joël Bartoloméo, Marie-Ange Guilleminot ou Eric Hattan. D'importantes installations, notamment de Pierre Huyghe ou de Pierre Bismuth, et des vidéo-projections de Doug Aitken, Rebecca Bournigault, Tacita Dean, Roderick Buchanan ou encore Peter Land intègrent la collection. L'achat récent d'œuvres interactives et de programmes numériques sur disque dur achève à présent d'ouvrir la collection au domaine plus spécifique et prospectif des nouveaux médias.



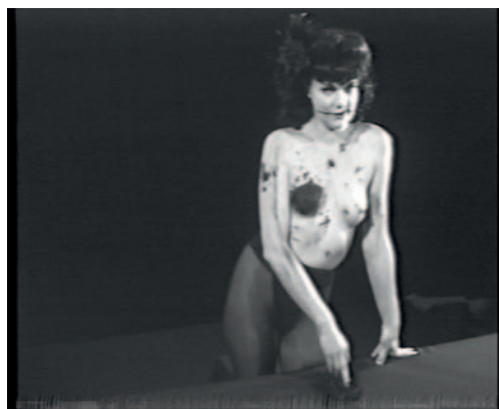
Annelies Strba, *Frances and the Elves*, 2004.
FNAC 10-901 © Annelies Strba/CNAP/Frith Street Gallery



Gabor Osz, *From Pigment to Light*, 2009.
FNAC 10-363 © D.R./CNAP



Olivier Dollinger, *Abstract Telling*, 2010.
Vue d'exposition. FNAC 10-363 © Adagp/CNAP/DRAC Midi-Pyrénées



Brice Dellsperger, *Vidéo*, 2007.
FNAC 10-944 © Brice Dellsperger/CNAP/Galerie de Paris

Arts décoratifs et design

La création, en 1981, d'un secteur dédié aux arts décoratifs, à la création industrielle et aux métiers d'art a permis de bâtir une collection de 6 500 pièces de plus de 1 600 auteurs. Son ambition est de refléter les évolutions et la pluralité de ce champ très vaste. Loin du récit historique, la collection propose une succession de visions et d'interprétations de l'actualité de la création.

Construit au départ autour d'un noyau historique d'un millier d'œuvres (Maurice Dufrené, Jean Dunand, Charlotte Perriand) issu de commandes passées par l'État, ce fonds compte aujourd'hui parmi les principales collections européennes de design contemporain. D'importants ensembles monographiques permettent de suivre le travail de designers emblématiques comme Ettore Sottsass, Alessandro Mendini, Gaetano Pesce, Jasper Morrison, Martin Szekely ou Philippe Starck. Les figures marquantes de la dernière décennie sont également bien représentées, de Ronan et Erwan Bouroullec aux Radi Designers, en passant par Matali Crasset, Droog Design, 5.5, Maarten Baas et Patricia Urquiola.

Mobilier, arts de la table, luminaires, textiles mais aussi bijoux, électroménager, accessoires de mode et « objets nomades » (clefs USB, ordinateurs ou téléphones portables) : la diversité des objets, inhérente à la collection, fait écho à la multiplicité des circuits et des modes de production, de l'objet artisanal à la pièce unique, du prototype au produit industriel. La collection témoigne ainsi de l'évolution du paysage domestique et des façons d'habiter le monde. L'émergence de nouveaux paradigmes technologiques et anthropologiques, à l'heure de l'impression 3D et des technologies open source, alimente aujourd'hui la réflexion sur les acquisitions.

L'ouverture, en 2010, au domaine du design graphique a d'ores et déjà permis d'enrichir la collection d'un certain nombre d'ensembles significatifs comme la série des revues *Qui ? Résiste* de Pierre di Scullo, plusieurs maquettes de Peter Knapp, ou encore les livres issus de la collaboration de Philippe Millot avec l'éditeur Cent pages.



Ronan et Erwan Bouroullec, *Cabane*, 2001.
FNAC 03-401 (1 à 17) © D.R./CNAP/Galerie Kreo, Paris



Ettore Sottsass, *Buffet Beverly*, 1981.
FNAC 94179 © Ettore Sottsass/CNAP/Memphis



Maarten Baas, *Treasure*, 2005.
FNAC 06-456 © Maarten Baas/CNAP/Y. Chenot, Paris



Florence Doléac, *Naufragés sur un lit de moquette*, 2008.
FNAC 09-009 © Adagp, Paris/ CNAP/photo : Marc Domage

Œuvres issues de la commande publique

Puissant vecteur de soutien aux artistes et de diffusion de la création contemporaine, la commande publique est un autre moyen de solliciter un artiste en lui commandant une œuvre originale. Celle-ci est appelée à prendre place dans tous les espaces aujourd'hui accessibles au public (places, jardins, métro, panneaux d'affichage, espace virtuel ou sonore...). Répondant à un cahier des charges précis, les commandes, souvent exceptionnelles par leur ampleur et leur dimension symbolique, sont l'occasion pour les artistes d'aborder des enjeux tels que l'inscription dans l'espace urbain, la monumentalité, le rapport à l'histoire ou à la mémoire.

L'Arbre des voyelles de Giuseppe Penone au Jardin des Tuileries, *Ex-Libris J.-F. Champollion* de Joseph Kosuth, en hommage à Champollion, à Figeac, ou *Le Carrosse* de Xavier Veilhan, présenté au Château de Versailles, sont venus enrichir le patrimoine commun tout comme les photographies présentées sur des panneaux publicitaires de *La trilogie française* de Philippe Terrier-Hermann et les commandes de l'Atelier de

Création Radiophonique, axées sur la dimension sonore de certaines œuvres contemporaines.

Peintures, sculptures, photographies, œuvres graphiques, installations mais aussi pièces céramiques, design graphique, vidéos, œuvres textiles ou sonore..., la commande publique nationale permet d'accompagner la réalisation d'œuvres majeures d'artistes de notre temps dans toute la diversité des expressions contemporaines.

Qu'ils soient à l'initiative de l'État (commande publique nationale) ou menés par des collectivités territoriales (commande publique déconcentrée), les projets de commande sont soumis pour avis à la commission nationale consultative de la commande publique. Le CNAP en est l'opérateur, il en assure le suivi administratif, le financement et la réalisation. Les œuvres issues de la commande publique nationale intègrent la collection gérée par le CNAP et sont inscrites à l'inventaire du fonds national d'art contemporain.



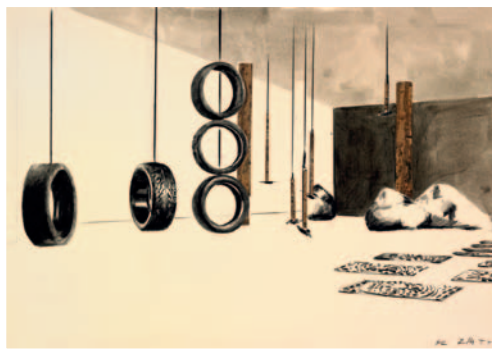
Giuseppe Penone, *Arbre des voyelles*, 1999.
En dépôt au jardin des Tuileries (musée du Louvre).
FNAC 2000-383 © Adagp, Paris/CNAP/photo : Laurent Lecat



Xavier Veilhan, *Le Carrosse*, 2009. En dépôt à Metz.
FNAC 09-497 © Veilhan/Adagp, Paris/CNAP

FOCUS : LA COLLECTION DE MAQUETTES, ÉTUDES ET PROJETS

Toutes les études préparatoires de l'ensemble des projets instruits par la commission nationale consultative de la commande publique sont appelées à rejoindre la collection gérée par le CNAP. Cet ensemble concerne plus de 10 000 éléments de recherche : maquettes, dessins, simulations en 3D, vidéos, pièces multimédia ou sonores, photographies, sculptures, peintures, multiples et objets en tous genres. Ce fonds spécifique réunit des pistes de travail comme des œuvres à part entière et permet d'entrer en connivence avec le processus de création à l'œuvre. Il retrace de manière exceptionnelle l'histoire de la commande publique en France.



Tatiana Trouvé, *Étude pour le boulevard des États-Unis à Lyon*, 2012.
Œuvre préparatoire. Dessin. FNAC 2012-332 (2)

DE L'ACQUISITION À LA DIFFUSION DES ŒUVRES



Steven Parrino, *Cosa*, 1990. FNAC 01-009 © D.R./CNAP

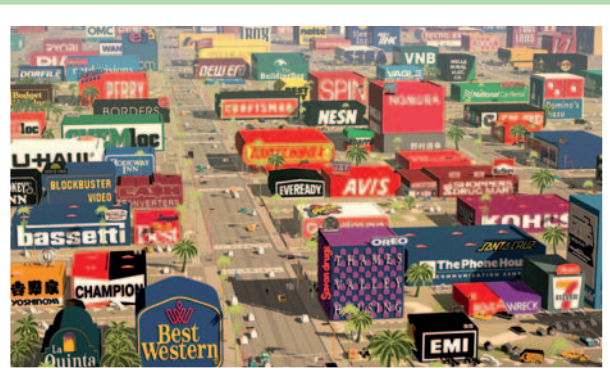
Enrichir la collection nationale

Plusieurs centaines d'œuvres viennent enrichir chaque année la collection contemporaine dans chacun de ses secteurs : arts plastiques ; photographie ; audiovisuel, vidéo et nouveaux médias ; arts décoratifs et design. Validées par des commissions composées d'experts et de représentants de l'État, les acquisitions se font par le biais d'achats ou de dons.

La politique d'acquisition du CNAP répond à trois grands axes d'orientation : soutenir la jeune création en repérant les artistes prometteurs ; compléter et renforcer les ensembles déjà existants par l'acquisition d'œuvres récentes ; procéder plus ponctuellement à l'acquisition d'œuvres plus historiques (ne devant pas excéder la vingtaine d'années) d'artistes peu représentés dans les collections nationales. Autre mode d'enrichissement de la collection, la commande publique permet de repenser la présence d'œuvres contemporaines en dehors des seules institutions spécialisées dans le champ des arts visuels.

L'ACHAT

L'achat d'œuvres se fait directement auprès des artistes ou de leurs galeries. Les propositions d'acquisitions, soumises et défendues par les membres de chaque commission, sont débattues lors de réunions préparatoires. La décision finale résulte d'un vote à bulletin secret. La dimension prospective de la collection est une donnée constante de l'enrichissement de chacun des trois secteurs de la collection.



H5 – François Alaux, Hervé de Crécy, Ludovic Houplain, *Logorama*, 2009. Vidéo. FNAC 2011-196 © H5/CNAP



Aurélien Froment, *Werner Herzog, d'après Werner Herzog, Fitzcarraldo*, 1982, 2002. FNAC 03-676 © Aurélien Froment/CNAP/photo : Marc Damage

LE DON

Au même titre que les achats, les dons sont soumis à l'approbation de la commission d'acquisition et doivent ensuite recueillir l'aval du conseil d'administration du CNAP. Il peut s'agir d'une œuvre isolée (Atelier Van Lieshout), d'ensembles importants comme la collection Yvon Lambert ou la collection d'Art Concret Albers-Honegger ou encore d'ensembles spécifiques tels que le décor de l'appartement de Yona Friedman.



Françoise Quardon, Étude pour la tapisserie *Joie*, 2010.
Impression numérique couleur. FNAC 10-841
© Adagp/CNAP/photo : Y. Chenot, Paris

LA COMMANDE PUBLIQUE

Politique volontaire de soutien à la création, la commande passée par l'État à des artistes permet de développer des projets d'ampleur exceptionnelle par leur envergure ou leur dimension symbolique et d'aborder des enjeux névralgiques tels que la question de l'espace public. Dotée d'un fonds propre, la commande publique concerne aujourd'hui tous les domaines de la création, de la sculpture à la photographie, du graphisme à la peinture, du design à la vidéo et aux pièces sonores.



Jean-Luc Verna, *Paramor*, 2011. Sérigraphie sur PVC.
FNAC 2011-321 (1) © Jean-Luc Verna, courtesy Air de Paris/CNAP/
photo : Y. Chenot, Paris

FOCUS : LES COMMISSIONS D'ACQUISITIONS

En charge chacune d'un des trois secteurs de la collection, trois commissions nationales (arts plastiques/images/arts décoratifs, métiers d'art et création industrielle) se réunissent une à deux fois par an pour décider des acquisitions. Nommées pour une durée de 3 ans et présidées par le Directeur général de la création artistique (ministère de la Culture et de la Communication), les commissions se composent chacune de 4 à 5 représentants qualifiés de l'État et de 9 experts reconnus dans le monde de l'art (directeurs d'institutions et professionnels au sens large, critiques et historiens de l'art, collectionneurs, artistes). L'ensemble des propositions d'acquisition font l'objet d'un débat puis d'un vote à bulletin secret.

FOCUS : UN COMITÉ DE RÉFLEXION

Créé en 2010, le comité a pour mission de réfléchir de manière collégiale sur les collections et de proposer des orientations spécifiques pour les acquisitions à venir en tenant compte des autres collections publiques françaises. À chaque commission correspond un comité qui se réunit deux à quatre fois par an. Elle se compose des responsables de collection du CNAP, des représentants qualifiés du ministère de la Culture et de la Communication, auxquels sont régulièrement associés les experts nommés dans chaque commission.

Diffuser et promouvoir l'art contemporain



Vue de l'exposition *Des images comme des oiseaux*,
La Friche la Belle de Mai, Marseille, 2013 © photo : jcLett



Vue de l'exposition *Liberty, Equality, and Fraternity*,
Œuvres du Centre national des arts plastiques,
Wolfsonian-FIU (Florida International University)
de Miami Beach (États-Unis), 2012 © Wolfsonian-FIU



Gabriel Orozco, *La D.S.*, 1993.

En dépôt au musée d'Art contemporain [mac] de Marseille.
FNAC 94003 © Gabriel Orozco/CNAP/photo : Galerie Crousel-Robelin-Bama

Conçue dès l'origine comme un fonds et dépourvue d'espaces d'exposition, la collection rencontre son public à travers une politique volontaire et active de diffusion. Ses deux missions historiques et majeures sont le dépôt et le prêt. Parallèlement, et dans une dynamique nouvelle, des partenariats, coproductions et cartes blanches se développent, faisant du CNAP un acteur majeur de la scène artistique actuelle.

LE PRÊT ET LE DÉPÔT

Le prêt est une procédure qui permet la mise à disposition des œuvres à l'occasion d'expositions temporaires, en France comme à l'étranger. Musées, fondations, instituts, festivals, les œuvres peuvent être prêtées à « des personnes publiques ou des personnes morales de droit privé à vocation culturelle ou organisant une manifestation culturelle ». Chaque année, ce sont en moyenne 350 lieux (dont un tiers à l'étranger) qui empruntent environ 2 500 œuvres de la collection.

Le dépôt est la sortie provisoire d'une œuvre pour être installée dans une institution ou une administration pour une durée de

1 à 5 ans renouvelables. Au XIX^e siècle, le dépôt a largement accompagné la mise en place des musées en région et contribué au décor des administrations (mairies, palais de justice, préfectures...), édifices religieux et représentations diplomatiques françaises à l'étranger. Aujourd'hui, les nouveaux dépôts concernent en premier lieu les institutions culturelles publiques (musées, fonds régionaux d'art contemporain, artothèques), les administrations et organismes indépendants (ministères, préfectures, ambassades, assemblée nationale, sénat, etc.). Plus de 55 000 œuvres ont été déposées dans toute la France depuis le début du XIX^e siècle. Cette politique ne cesse de se poursuivre avec le dépôt, dans de nombreuses institutions culturelles, d'ensembles significatifs : musée des Beaux-Arts de Dôle (2010), musée des Années 30 à Boulogne (2011), Musée Niepce de Chalon-sur-Saône (2012), FRAC Franche-Comté, MuCEM à Marseille, musée de l'Abbaye Sainte-Croix des Sables d'Olonne ou encore musée des Beaux-Arts de Rennes (2013). La possibilité de déposer dans des musées à l'étranger est ouverte et a pour le moment bénéficié, notamment, au MAMCO (Genève-CH) et au Grand Hornu (Hornu-B). Le nombre d'œuvres déposées peut varier de 500 à 1 200 œuvres en fonction des années.



Vue de l'exposition *Collector*, Tripostal, Lille 3000, Lille, 2011
© CNAP/photo : Gautier Deblonde

LES COPRODUCTIONS, PARTENARIATS ET CARTES BLANCHES

Tilt en Région Centre (2009-2010), *Diagonales* (2010) en France, au Luxembourg et en Belgique ou encore *Collector* (2011) au Tripostal à Lille, de nombreuses expositions de la collection voient le jour sous la forme de partenariats avec des musées, centres d'art, FRAC, universités ou écoles d'art, en France comme à l'étranger.

Des cartes blanches données à des artistes, à de jeunes commissaires ou à des critiques d'art sont aussi l'occasion d'un regard renouvelé sur la collection, comme *L'œil photographique* au Fonds Régional d'Art Contemporain Auvergne ou *Des images comme des oiseaux*, une carte blanche à Patrick Tosani et Pierre Giner (exposition en 2013 à la Friche la Belle de Mai à Marseille).

En partenariat avec l'Institut Français ou en lien direct avec des institutions culturelles internationales, la collection rayonne largement hors de ses frontières. Citons pour exemple les expositions *Liberty, Equality and Fraternity* au Wolfsonian Museum de Miami Beach lors de la Foire Art Basel de Miami (2011) ou *Numéro Trois* au Centre d'art la Virreina à Barcelone (2012).

Enfin, le CNAP est un interlocuteur privilégié des grandes manifestations d'art contemporain. Il intervient comme coproducteur du pavillon Français lors de la Biennale de Venise et apporte son soutien à la production d'œuvres telles que *The repair from occident to extra-occidental cultures* de Kader Attia pour la Documenta 13 (2012).



Anri Sala, *Ravel Ravel Unravel*, 2013, Pavillon français, 55^e exposition internationale d'art La Biennale di Venezia
© photo : Marc Damage

Accompagner la diffusion des œuvres

Fidèle à sa mission d'accompagnement de tous les publics vers l'art contemporain, le Centre national des arts plastiques s'implique dans la promotion de dispositifs de médiation innovants, essentiels à la compréhension de l'art actuel.

LA MÉDIATION ET L'ÉDUCATION ARTISTIQUE

Le CNAP porte une attention particulière à la sensibilisation de tous les publics aux œuvres de sa collection, notamment celles situées dans l'espace public. À la faveur d'un prêt ou d'une exposition, il est à même d'accompagner les professionnels, selon leur demande et leurs besoins. Certains prêts d'œuvres sont assortis d'actions pédagogiques et d'outils de médiation comme pour le Musée Mobile (MuMo) et le Festival Effr'actions. Outre l'élaboration de dispositifs de médiation, le CNAP apporte son conseil aux professionnels de la médiation et de l'éducation dans le champ de l'art contemporain. Signe d'un engagement sur le long terme pour l'éducation artistique et culturelle, il propose également des rencontres et des temps de formations aux professionnels de la médiation, de l'éducation nationale mais aussi aux professionnels du champ social.

L'ÉDITION

Catalogues d'exposition, ouvrages thématiques sur la collection, essais critiques, entretiens, textes de référence, livres et revues à destination du jeune public, par sa politique éditoriale, le CNAP poursuit son travail de sensibilisation à l'art contemporain de tous les publics. La diversité des approches et des regards sur la collection est volontairement favorisée pour multiplier les modes d'accès à la connaissance. Systématiquement menée en coédition avec un partenaire public ou privé, l'activité éditoriale peut aboutir à des partenariats de longue durée comme avec a.p.r.e.s pour la collection de coffret Livre et DVD *Variations sur...* Une attention particulière est portée au design graphique des ouvrages et produits éditoriaux. Le CNAP innove également dans le domaine de l'édition numérique avec, par exemple, le catalogue numérique et interactif *Explorateurs* (2012) diffusé par Art Book Magazine, version augmentée du livre imprimé coédité avec le musée de l'Abbaye Sainte-Croix des Sables d'Olonne.



Gérard Garouste, *Le Défi du soleil*, 2013.
Domaine national de Saint-Cloud. Festival Effr'actions



Numéro trois : Variations sur Numéro Deux de Jean-Luc Godard, 2013.
Coffret Livre et DVD, coédition CNAP et a.p.r.e.s éditions.
Design graphique : Régis Glaas – 23h45.



Publication sur *Le Défi du soleil* de Gérard Garouste.
Conception graphique : A is a name (Simon Renaud + Jérémie Nuel), 2013.
Téléchargeable sur www.cnap.fr.



Des images comme des oiseaux, 2013.
Ouvrage thématique, coédition CNAP et Éditions Loco.
Design graphique : Trafik.

Favoriser la recherche et la connaissance

Pôle ressource sur la collection et les différentes tendances de l'art actuel, le Centre national des arts plastiques est l'interlocuteur privilégié des chercheurs et de tous ceux qui souhaitent en savoir plus. Des collaborations étroites sont menées dans le domaine de la formation avec l'École nationale de la photographie d'Arles, l'université Paris Sorbonne (notamment sur la production et le commissariat d'exposition) et l'Institut National du Patrimoine (INP), l'École supérieure des beaux-arts de Tours ou encore l'École Supérieure d'Art d'Avignon autour des techniques de restauration d'œuvres d'art.

LA DOCUMENTATION

La documentation générale est principalement centrée sur l'art des trente dernières années. Elle comprend des ouvrages généraux et monographiques, des catalogues d'expositions, de musées et de collections d'art contemporain mais aussi de nombreux périodiques. Elle s'enrichit en permanence et compte aujourd'hui plus de 9 000 ouvrages, sans compter l'abonnement à une trentaine de périodiques.

La documentation de la collection s'est constituée majoritairement depuis les années 1960. Elle est centrée sur les artistes de la collection et s'accroît au rythme des acquisitions d'œuvres et des commandes publiques. Cette documentation est accessible, sur rendez-vous, aux conservateurs, commissaires d'expositions, critiques d'art, artistes et chercheurs.

L'ICONOTHÈQUE

Réunissant toute la documentation visuelle autour de la collection, l'iconothèque est un outil essentiel pour mieux connaître une œuvre ou un aspect de la collection. Elle est largement sollicitée, à l'extérieur, par les éditeurs, les iconographes et la presse, et participe activement au rayonnement de la collection.



Maurizio Nannucci, *Listen to your Eyes*, 2010.
Installation au LaM - Lille Métropole Musée d'art moderne,
d'art contemporain et d'art brut, 2013. FNAC 10-1055 © photo : P Bernard

LES BASES DE DONNÉES DES ŒUVRES ET LES RESSOURCES EN LIGNE

Consultable directement en ligne depuis le site internet du CNAP (www.cnap.fr), la base de données des œuvres acquises comprend le catalogue de la collection, augmenté de focus détaillés sur certaines œuvres. Toutes les œuvres ayant rejoint la collection depuis trente ans sont recensées avec l'objectif, à terme, d'embrasser l'intégralité de la collection. Une base de données spécifique sur les œuvres liées à la commande publique (réalisation, projets et maquettes) est également à disposition. Par sa facilité d'accès, ces catalogues d'œuvres constituent un irremplaçable outil de recherche et de connaissance pour les professionnels.

Plus largement, le site internet du CNAP informe sur les activités du CNAP et sur l'actualité artistique en général tout en prodiguant une foule d'informations utiles pour les artistes et professionnels de l'art (bourses, aides, résidences, fiscalité, droit d'auteur, sécurité sociale). On y trouve également, en téléchargement, les rapports des recherches soutenues par le CNAP (théorie et histoire de l'art, restauration), des dossiers pédagogiques pour les accompagnants (dossiers, fiches, extraits de textes et citations, propositions et pistes d'atelier pédagogiques) ainsi que de nombreux guides pratiques (par exemple *140 aides privées et publiques en faveur des artistes*) et un annuaire commenté recensant près de 2 300 lieux.



François Brument, *Vase #4*, 2008.
FNAC 09-287 (1 à 15) © François Brument/CNAP/Y. Chenot, Paris



Vue de l'exposition *L'Œil photographique*, 2013. FRAC Auvergne.
© D.R./FRAC Auvergne/photo : Ludovic Combe

Conserver et restaurer

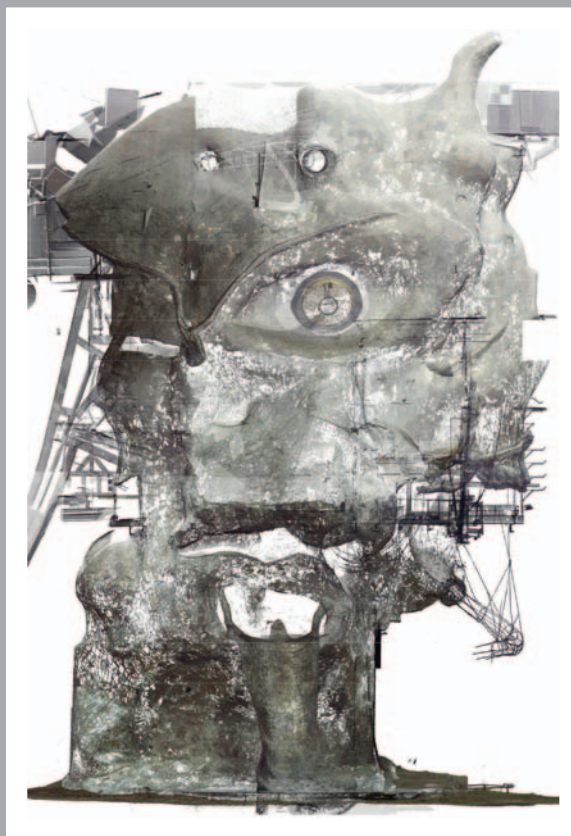
En tant que gestionnaire de la collection, le Centre national des arts plastiques assure les missions scientifiques d'inventaire, de conservation et de restauration des œuvres dont il a la charge.

L'INVENTAIRE ET LE RÉCOLEMENT DE LA COLLECTION

Toute œuvre qui entre dans la collection est enregistrée dans le cahier d'inventaire du fonds national d'art contemporain. Le nombre important d'œuvres placées en dépôt (55 000 depuis 1791, origine de la collection) a nécessité la mise en place d'une mission de récolement chargée de pointer et constater la présence des œuvres sur place. Mené en partenariat avec les institutions depositaires et leurs administrations de tutelle, cet important chantier est l'occasion de mettre à jour l'inventaire, d'améliorer la documentation de l'œuvre, d'en vérifier l'état et les bonnes conditions de conservation.



Arman, *L'heure de tous*, 1985. Bronze, émail, béton.
Vue de l'œuvre en restauration à la Fonderie Bocquel, 2013.
En dépôt à la gare Saint-Lazare (SNCF), Paris.
FNAC 10400 © Adagp/CNAP/photo : Hugo Miserey



Le Cyclop, orthophotographie de *La Face aux miroirs* de Niki de Saint-Phalle.
Issue du relevé 3D du Cyclop. FNAC 95419. Crédits : 3DO Reality capture

LA CONSERVATION PRÉVENTIVE ET LA RESTAURATION DES ŒUVRES

L'aménagement moderne des réserves garantit de bonnes conditions de conservation préventive. Dans ce domaine, les préconisations s'adressent surtout aux emprunteurs. Elles s'attachent également au conditionnement des œuvres lors de leur transport.

Les mouvements internes, les dépôts et les prêts sont l'occasion d'un examen approfondi de l'œuvre et d'une série d'opérations supervisées par les responsables de collection : aller-voir, constat d'état, prise de vue, encadrement, conditionnement, mesures de conservation préventive, emballage. Il arrive alors qu'une restauration soit préconisée. Face à la diversité des supports et des matériaux, parfois atypiques, qui caractérise la collection contemporaine, le Centre national des arts plastiques a développé des partenariats avec différentes écoles de restauration. Pour répondre à ces enjeux nouveaux, une bourse a été ouverte pour soutenir la recherche dans le domaine de la conservation et la restauration des œuvres contemporaines. Des chantiers importants ont été engagés dans l'espace public concernant des œuvres majeures dont le CNAP a la charge tels que *Le Cyclop* de Jean Tinguely à Milly-la-Forêt.

LE CENTRE NATIONAL DES ARTS PLASTIQUES

Établissement public du ministère de la Culture et de la Communication, le Centre national des arts plastiques a pour mission de soutenir et de promouvoir la création artistique contemporaine. Il a en charge une collection publique nationale dénommée le fonds national d'art contemporain qu'il enrichit, conserve et fait connaître en France comme à l'étranger. Cette collection prospective et unique par son ampleur compte aujourd'hui 95 000 œuvres et tend à être le reflet des scènes artistiques contemporaines. Une des missions du CNAP est de déposer, prêter et exposer les œuvres de la collection en France et à l'étranger. Le CNAP met aussi en œuvre la commande publique nationale. Acteur culturel et économique, il prend part, comme coproducteur ou maître d'œuvre, à de grandes manifestations en France ou à l'étranger telle que la Biennale de Venise. Le CNAP accompagne les artistes ainsi que les professionnels par différents dispositifs de soutien à la création. Il porte enfin une attention particulière à l'accès de tous les publics à l'art contemporain.

FAIRE UNE DEMANDE DE PRÊT ET DE DÉPÔT D'ŒUVRES

Le formulaire à remplir ainsi que tous les détails sur la procédure sont accessibles directement en ligne sur le site internet du CNAP. Le délai minimum pour déposer une demande est de 4 mois.

Les œuvres de la collection peuvent être prêtées à « des personnes publiques ou des personnes morales de droit privé à vocation culturelle ou organisant une manifestation culturelle ». Le cadre réglementaire des prêts et dépôts des œuvres et objets d'art inscrits à l'inventaire du fonds national d'art contemporain est fixé par le Code du patrimoine dans ses articles D.113-1 à D.113-10 et D.113-24 à D.113-26.

Le comité des prêts et dépôts se réunit toutes les six semaines pour examiner chaque demande. Le projet scientifique, les conditions de mise en valeur des œuvres empruntées ainsi que les garanties de sécurité et de conservation prévues lors du transport et sur le lieu d'exposition sont étudiées avant accord.

Du côté de l'emprunteur, un certain nombre d'engagements doivent être respectés (restitution des œuvres, respect des délais, signalement d'un changement dans le lieu de présentation, respect des normes de conservation préventive...). S'il est accepté, le prêt ou le dépôt fait l'objet de la signature d'une convention engageant les deux parties et stipulant les obligations de l'emprunteur et les frais lui incombant (emballage, transport, assurance, convoiement, matériel lié à l'activation des œuvres, éventuellement restauration et encadrement).

EN SAVOIR PLUS SUR UNE ŒUVRE

Un grand nombre d'informations et de données sont accessibles sur le site du CNAP (www.cnap.fr). Le catalogue des collections est également consultable directement en ligne augmenté de focus sur certaines œuvres.

La documentation générale et scientifique des collections est ouverte sur rendez-vous. Pour tout contact ou demande d'information, il suffit d'écrire à l'adresse suivante : documentation.cnap@culture.gouv.fr

FAIRE UNE DEMANDE DE VISUELS

Toute demande de visuels et de reproductions d'œuvres est à formuler par courriel auprès du service de l'iconothèque : photo.cnap@culture.gouv.fr

WWW.CNAP.FR

Retrouvez sur le site internet du CNAP (www.cnap.fr) les missions du CNAP, l'histoire de la collection, la base de données des œuvres mais aussi toutes les informations sur les dispositifs d'aide et de soutien aux professionnels ainsi que de nombreux renseignements pratiques sur le statut d'artiste. Des annuaires, des guides, des documents pédagogiques sont directement téléchargeables. Les activités du Centre national des arts plastiques et l'actualité artistique et culturelle en général sont également relayées sur ses réseaux et par la chaîne dailymotion du CNAP.

UN ENGAGEMENT COMMUN POUR LA CRÉATION CONTEMPORAINE

Entreprises ou particuliers, associez votre image aux actions du CNAP et accompagnez la volonté de l'établissement de diffuser et soutenir la création contemporaine, constitutive du patrimoine commun.

Nous vous proposons d'accompagner nos projets ou de développer de nouvelles initiatives répondant à votre politique de partenariat.

Inscrivez votre politique de développement sociétal dans la sauvegarde du patrimoine artistique contemporain ou dans le soutien à la création à travers des projets artistiques innovants et des actions d'éducation artistique et culturelle.

**CENTRE NATIONAL
DES ARTS PLASTIQUES**
Tour Atlantique
1 place de la Pyramide
92911 Paris – La Défense – France
T. +33(0)1 46 93 99 50
www.cnap.fr